

COMMUNE DE BRUGES-CAPBIS-MIFAGET

Réunion du conseil municipal du 29 mars 2018

Présents : MM. François Lescloupé, Philippe Caussé, Laurent Aubuchou-Auroux, Jean-Pierre Hourcq, Michel Ithurbide, Jean-Bernard Peyhorgue, Frédéric Pouyoune-Horgue, Michel Toulet-Blanquet, Mmes Sophie Cheam, Sophie Escudé-Quillet, Marie-Claude Aubuchou, Annie Latapie et Marie-Pierre Vitiello.

*Absents ou excusés : Christian Habarnau-Milhé, (procuration à François Lescloupé)
Candice Dupleix (procuration à Sophie Cheam)*

Secrétaire de séance : Sophie Cheam

La séance est ouverte à 19 heures 30.

Compte administratif 2017, compte de gestion et affectation du résultat

Le premier adjoint présente les chiffres du Compte administratif, conformes à ceux examinés en commission des finances. Résultat de la section de fonctionnement : 131 369,64 € ; de la section d'investissement : 60 614,17 € ; reste à réaliser : 108 850 €.

L'excédent final (fonds libres) s'élève à 83 133,81 € qui seront affectés au budget 2018.

Le Compte de gestion du receveur est conforme au CA.

Résultat en fonctionnement : + 131 369,64 € ; résultat en investissement : + 60 614,17 €.

Le Compte administratif est adopté à l'unanimité (14 voix pour, M. le Maire est absent au moment du vote).

Le Compte de gestion est adopté à l'unanimité (15 voix pour).

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité (15 voix pour).

Adhésion de la CCPN au SMO pour l'aménagement numérique.

Il s'agit d'approuver l'adhésion de la CCPN au Syndicat mixte ouvert pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures, de réseaux et de services de communication électronique et d'usages numériques.

Pour rappel, la compétence « communications électroniques » a déjà été donnée à la CCPN. Ce syndicat mixte permettra l'aménagement du territoire départemental afin de garantir l'accès au très haut débit à tous les habitants dans les années à venir. Le Département, qui est en charge de planifier l'aménagement numérique, devrait donner d'ici la fin de l'année des perspectives plus précises en fonction des opérateurs consultés.

La délibération est adoptée (14 voix pour et une abstention).

Demande de subvention pour la voirie à la suite d'intempéries

La commune sollicite une aide exceptionnelle au Département en raison des mauvaises conditions climatiques qui ont endommagé certaines routes communales (Chemins d'Esquilloutat, de Caoudere, des Forges et de Saint-Plouradou ainsi que rue du Landistou). Le total des travaux est estimé à 63 018,82 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix pour).

Programme de voirie 2018

Le maire propose de reporter programme de voirie 2017 à l'année 2018 (39 480 € HT). Le financement de ces travaux sera pris sur les fonds libres et fera l'objet d'une subvention du Département.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix pour).

Travaux forestiers

Il s'agit d'approuver des travaux forestiers, recommandés par l'ONF, pour un coût d'environ 3 083 € HT qui devrait recevoir une subvention du Conseil départemental de 400 € et du Conseil régional de 400 € également. Ces travaux concernent une surface de 2 hectares.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix pour).

Travaux à l'école primaire (subvention DETR et Département)

Il s'agit d'approuver le projet de réfection qui concerne la partie sud du toit de l'école primaire ainsi que les lucarnes, dix volets et un ravalement de façade côté sud. Ce type de projet peut faire l'objet d'un financement de l'Etat (DETR) ainsi que du Département.

Plan de financement :

Coût total.....93 414,97 € HT

DETR.....28 024,49 €

Département.....23 353,74 €

Il resterait 42 036,73 € à la charge de la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix pour).

Informations diverses

- Proposition d'achat de la maison « Barberou » en raison du danger potentiel qu'elle représente vu sa proximité avec la voie publique et la salle des fêtes. La mairie est en attente d'une réponse des propriétaires compte tenu du démarrage des travaux de la rue de la Poste ce printemps.
- Départ des locataires de l'appartement rue de la Poste. Des travaux de rénovation (sol, peinture) sont à prévoir.
- Les demandes de subvention pour la réfection de la rue de la Poste sont en cours.
- Travaux sur pistes forestières : A la demande du Groupement Pastoral, la commune pourrait être maître d'ouvrage des travaux qui seront financés par le Conseil régional (80 %) et le groupement pastoral. Les demandes de subventions sont en cours.
- Le maire délégué de Capbis demande l'inscription des travaux pour le toit de l'église de Capbis au budget 2018. Ceux-ci doivent être intégralement pris en charge par le fonds de dotation. Le conseil propose d'inscrire cette opération lors d'une décision modificative dès que le fonds de dotation aura réuni les crédits nécessaires.
- Problèmes d'infiltrations importants à la salle des sports auxquels il faut remédier pour éviter des dégâts qui remettraient en cause son utilisation dans de bonnes conditions.

La séance est levée à 21 heures 15.